



être écouté
être aidé
7 jours sur 7

01 41 83 42 08

FORMATIONS

2018

SOMMAIRE

France Victimes : un organisme de formation à votre service	3
FORMATIONS GRATUITES RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS	
Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes (3 ou 5 jours)	4
Médiation pénale: principes et déroulement	5
LES FORMATIONS DE BASES	
L'accueil des victimes	
Accueil téléphonique des victimes	6
Perfectionnement aux techniques d'écoute et d'entretien	7
Les dispositifs d'évaluation et de protection des victimes	
Évaluation des besoins des victimes et dispositifs EVVI	8
Téléphone Grave Danger: Analyse et échanges de pratiques	9
L'accompagnement global et pluridisciplinaire	
Accompagnement au procès	10
Accompagnement social des victimes	11
Approche interculturelle dans la prise en charge des victimes	12
Accompagnement des personnes endeuillées	13
Accompagner la crise suicidaire et prise en charge des proches	14
Enfants victimes, enfants témoins de violences conjugales	15
Violences conjugales	16
Victimes d'agressions sexuelles: La clinique	17
Victimes d'agressions sexuelles: La réponse judiciaire	18
LES COMPÉTENCES MÉTIERS	
Le perfectionnement juridique	
Procédure pénale appliquée	19
Indemnisation des victimes d'infractions	20
Réparation du dommage corporel	21
Victimes d'infractions à l'étranger	22
Les interventions des psychologues	
Techniques du debriefing	23
Mise en place et animation de groupes de parole pour victimes d'agressions	24
Traumatisme et soutien psychologique de l'enfant victime	25
Les nouvelles thérapies: comment en parler aux victimes	26
Administrateur ad hoc	
Administrateur ad hoc et mineurs victimes	27
Management associatif	
Communiquer sur son activité et travailler avec les médias	28
Logiciel IPG	
Prise en main du logiciel	29
Création, gestion et impression de statistiques	29
LA JUSTICE RESTAURATIVE	
Présentation des parcours de formation	30
Introduction aux grands principes de la justice restaurative et aux rencontres restauratives	31
Module 1: Mise en place de projets de rencontres restauratives	32
Module 2: Animation des rencontres détenus ou condamnés – victimes (RDV-RCV)	33
Module 2: Animation de médiations restauratives	34
Module 2: Animation des Cercles de soutien et de responsabilité ou Cercles d'accompagnement et de ressources (CSR-CAR)	35
Devenir membre de la communauté	36
Devenir bénévole de la communauté dans les Cercles	37
Modalités d'inscription	38

Un organisme de formation à votre service

France Victimes est la fédération nationale des 130 associations d'aide aux victimes, conventionnées par le ministère de la Justice et couvrant l'ensemble du territoire national. Son objectif est de promouvoir et de développer l'aide et l'accompagnement des victimes, les pratiques de médiation et toute autre mesure contribuant à améliorer la reconnaissance des victimes.

À cet effet, les associations d'aide aux victimes répondent aux attentes et aux besoins des victimes par :

- Une écoute privilégiée pour identifier les besoins des victimes et proposer une information sur leurs droits, un soutien psychologique et un accompagnement social.
- Une orientation vers les services spécialisés (avocats, services médico-psychologiques),
- Des missions ciblées à destination notamment des mineurs victimes et des victimes d'accidents collectifs.
- La mise en œuvre d'une médiation ou de toute forme de justice restauratrice.

Les formations sur mesure

France Victimes organise, à la demande des associations d'aide aux victimes ou de toute autre structure, des formations « sur mesure ». Les demandes sont étudiées par :

Anne Houchois – coordonnatrice formations
01 41 83 42 21 - formations@france-victimes.fr

Tarifs des formations « sur mesure » (en France métropolitaine)

- Pour les associations adhérentes à France Victimes: 1 000 €/jour
- Pour les associations (hors adhérents France Victimes), Ministères, MJD, personnel de la médecine de travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 1 250 €/jour
- Pour les structures non adhérentes: 1 600 €/jour

Informations pratiques

France Victimes est une association loi 1901 - n° Siret: 339 175 705 00054 - exonérée de TVA.

L'organisme de formation continue est inscrit à la Préfecture de la région Île-de-France sous le numéro de déclaration d'existence 11754528775.

Renseignements administratifs:

Nathaly Cury - 01 41 83 42 00 - contact@france-victimes.fr

Travailler au sein d'une association d'aide aux victimes

Objectifs

Cette formation est le module d'accueil dans le réseau France Victimes de tout nouvel intervenant associatif salarié ou bénévole.

Elle est accessible à toute personne quels que soient sa formation, son statut et son poste. Nous souhaitons qu'elle soit suivie par le plus grand nombre.

L'objectif est de bien comprendre le rôle et fonctionnement des associations d'aide aux victimes par rapport aux publics accueillis, à l'environnement partenarial et à la politique nationale d'aide aux victimes et de permettre à chacun d'apporter les premières réponses juridiques en matière de procédure pénale et de démarches à faire suite à une infraction pénale.

Public

Bénévoles, salariés et nouvellement recrutés des associations d'aide aux victimes.

Contenu

3 jours: Tronc commun

- L'environnement de l'association d'aide aux victimes
 - L'aide aux victimes en France: définition, historique, structuration du réseau aide aux victimes
 - La fédération France Victimes (missions, services, organisation)
 - Les partenaires des AAV
 - Les missions des AAV
- Approche du droit des victimes
 - L'organisation judiciaire
 - Les étapes de la procédure pénale
 - L'indemnisation
- Les conséquences psychologiques de l'infraction

+ 2 jours: Module technique

- Les techniques d'écoute et d'entretien

- Les conséquences sociales de l'infraction
- Cas pratiques et jeux de rôles

Moyens et méthodes pédagogiques

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formateurs

Jérôme Bertin – directeur général de France Victimes

Michel de Sousa – chargé de mission animation réseau France Victimes

Marie-Yvonne Harry – psychologue clinicienne

Aurélie Clesse – assistante sociale à l'APAVIM (France Victimes 64 Pau)

Durée

5 jours soit 30 heures
ou 3 jours soit 18 heures

Dates

si 5 jours

- du 26 mars au 2 avril 2018
- du 17 au 21 septembre 2018

si 3 jours

- du 26 au 28 mars 2018
- du 17 au 19 septembre 2018

Lieu

Paris

Coût

Gratuit

Formation réservée aux salariés et bénévoles des associations d'aide aux victimes de France Victimes

Nombre de participants

12 personnes maximum

Médiation pénale

principes et déroulement

Objectifs

Connaître le cadre légal et associatif d'intervention et savoir mener une médiation pénale.

Public

Médiateurs pénaux nouvellement recrutés.

Contenu

- Le cadre de la médiation
- Les acteurs de la médiation
 - Les médiateurs
 - Les acteurs directs : les parties en conflit
 - Les acteurs indirects
- Réflexions autour de la médiation
- Les techniques de médiation
- Les temps du processus de médiation
- Les différentes phases de la médiation
 - Le travail préliminaire
 - La rencontre préliminaire
 - La réunion de médiation
 - L'accord de médiation
 - Le suivi de l'accord

Moyens et méthodes pédagogiques

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formateur

Romain Bonnot – médiateur pénal et directeur de l'AIAVI (France Victimes 25-70-90)

Durée

4 jours soit 24 heures

Dates

du 5 au 8 février 2018

Lieu

Paris

Coût

Gratuit

Formation réservée aux salariés et bénévoles des associations d'aide aux victimes France Victimes.

Nombre de participants

12 personnes maximum

Accueil téléphonique des victimes

Objectifs

Assurer le primo accueil des victimes au téléphone et plus largement répondre aux victimes tout au long de son parcours.

Public

Toute personne chargée de l'accueil téléphonique au sein d'une association ou d'une structure recevant des victimes.

Cette formation est plutôt à destination du personnel d'accueil, des secrétaires et standardistes.

Contenu

- Les conséquences de l'infraction sur la victime
- L'entretien téléphonique
 - Les étapes de l'entretien, les techniques de communication, de reformulation et de questionnement
 - La prise en compte des différentes réactions et des personnalités difficiles
 - La prise en compte des émotions de l'appelant
 - La communication au téléphone
- Études de cas et jeux de rôles

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, exercices sur les techniques de communication, jeux de rôles

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formatrice

Marie-Yvonne Harry – psychologue clinicienne

Durée

2 jours soit 12 heures

Dates

11 et 12 octobre 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 200 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 300 €
- Tarif autre public: 500 €

Nombre de participants

12 personnes maximum

Perfectionnement aux techniques d'écoute et d'entretien

Objectifs

Perfectionner sa pratique professionnelle et comprendre les enjeux d'un entretien avec une victime.

Public

Toute personne ayant suivi une formation sur les techniques d'écoute et d'entretien et ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes.

Contenu

- Rappel du cadre et des grandes étapes de l'entretien à partir de situations rencontrées par les stagiaires
- Notions de transfert et contre-transfert
- Les résistances et mécanismes de défense
- Analyse de situations et jeux de rôles

Moyens et méthodes pédagogiques

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation.

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation.

Formatrice

Marie-Yvonne Harry – psychologue clinicienne

Durée

2 jours soit 12 heures

Dates

14 et 15 juin 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 200 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 300 €
- Tarif autre public: 500 €

Nombre de participants

12 personnes maximum

Évaluation des besoins des victimes et dispositifs EVVI

Objectifs

Dans le cadre de l'évaluation personnalisée des victimes (EVVI), les missions des intervenants des associations d'aide aux victimes tendent à se développer vers une prise en compte globale des besoins des victimes en proposant des mesures de protection aux victimes. À l'occasion de cette évaluation, une approche globale de la prise en charge peut alors être envisagée.

Public

Toute personne ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes et qui est en charge des évaluations dans le cadre du dispositif EVVI

Contenu

- Introduction et présentation du dispositif « Évaluation personnalisée des Victimes » (EVVI)
- Mise en œuvre de l'évaluation : quelles évolutions dans les entretiens avec les victimes
- Appropriation du questionnaire d'évaluation
- Les mesures de protection
- Rédaction d'un rapport
- Questions diverses sur éthique, responsabilité

Moyens et méthodes pédagogiques

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation.

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation.

Formateur

Un représentant du Service animation réseau de France Victimes

Durée

1 jour soit 6 heures

Dates

- 4 juin 2018
- 18 octobre 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 100 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 150 €
- Tarif autre public : 250 €

Nombre de participants

15 personnes maximum

Téléphone Grave Danger : perfectionnement et échanges des pratiques

Objectifs

La généralisation du dispositif Téléphone Grave Danger a conduit l'ensemble des juridictions a organisé le tissu des référents TGD et les associations à se professionnaliser sur l'évaluation des situations et à distribuer les téléphones aux personnes en situation de grave danger. Après 4 années de mise en œuvre, il est important de faire un état des lieux des pratiques et d'échanger, à partir de situations concrètes, sur les pratiques des différents intervenants afin d'harmoniser ces pratiques ou de les mutualiser.

Public

Les intervenants mettant en œuvre le dispositif TGD.

Contenu

- Rappels sur les grandes lignes du dispositif
- Présentation de situations concrètes
- Échanges sur les pratiques
- Cas pratiques

Moyens et méthodes pédagogiques

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes. Remise d'une attestation individuelle de formation.

Formateur

Un représentant du Service animation réseau de France Victimes

Durée

1 jour soit 6 heures

Dates

23 mars 2018

Lieu

Ministère de la justice

Coût

- Adhérents France Victimes: 50 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères: 80 €

Nombre de participants

50 personnes maximum

Approche interculturelle dans la prise en charge des victimes

Objectifs

Maîtriser les concepts fondamentaux pour la prise en charge des personnes de cultures variées.

Comprendre l'importance des représentations culturelles et leur lien avec l'expression de la souffrance psychique, physique et sociale.

Fournir des outils d'analyse et de travail aux professionnels et identifier des ressources disponibles pour améliorer la prise en charge.

Public

Toute personne chargée d'accueillir des victimes.

Contenu

- Définition de la compétence culturelle dans les pratiques cliniques et sociales
 - Les bases de la communication interculturelle: dépasser les incompréhensions, malentendus, conflits, stéréotypes.
 - Le processus d'acculturation: les différentes étapes.
- Maîtriser les concepts de l'Anthropologie Médicale Clinique: cadre théorique de travail dans les pratiques cliniques et sociales
- Le cadre de la prise en charge
 - Comment se décentrer de son cadre de référence et accéder à celui de l'autre ?
 - Comment éviter les pièges d'une vision « culturaliste » ou du déni de la différence culturelle ?
 - Le transfert et le contre-transfert.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active et participative: Apports théoriques illustrés d'exemples de terrain.

Discussion et analyse de situations de terrain proposées par les participants et le formateur.

Partage d'expériences.

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes

Remise d'une attestation individuelle de formation

Formateurs

Formateur au Centre Française Minkowska - Paris

Durée

2 jours soit 12 heures

Dates

1^{er} et 2 octobre 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 200 €

- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 300 €

- Tarif autre public: 500 €

Nombre de participants

12 personnes maximum

Accompagnement au procès

Objectifs

Connaître l'ensemble des actions à mettre en place lors d'un procès pour adapter l'accompagnement en fonction des attentes des victimes et des ressources de l'association.

Public

Directeurs, responsables d'associations d'aide aux victimes, juristes et psychologues des associations d'aide aux victimes.

Contenu

- Prise en compte de la place de la victime dans le procès pénal
- La mise en place des dispositifs : 3 étapes
 - Avant le procès**
 - Choix d'organisation du dispositif (par rapport aux différents types de saisines, selon les modes de procès)
 - Les paramètres du procès
 - Les aspects budgétaires et les conventionnements
 - Quels acteurs
 - Les réunions préparatoires
 - Pendant le procès**
 - Quels acteurs de l'AAV
 - Dans l'urgence et accompagnement simple
 - Accompagnement dans la durée
 - Accompagnement spécifique pour procès d'assises et grands procès
 - Après le procès**
 - Vérifier le degré d'information des victimes notamment sur l'indemnisation et l'exécution des peines
 - Proposition de suivi
 - Relais éventuel vers le réseau
 - Mémoire de frais

Moyens et méthodes pédagogiques

Apports théoriques, cas pratiques

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formatrices

Isabelle Sadowski – directrice juridique et de la coordination de l'aide aux victimes France Victimes
Carole Damiani – psychologue clinicienne, directrice de PAV (France Victimes 75 – Paris)

Durée

1,5 jours soit 9 heures

Dates

13 septembre 2018 et
14 septembre 2018 matin

Lieu

Paris ou délocalisée à la demande

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 150 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 225 €

Nombre de participants

15 personnes maximum

Accompagnement social des victimes

Objectifs

Connaître les différentes possibilités d'accompagnement des besoins sociaux des victimes liées à l'infraction.

Une infraction pénale peut en effet avoir des conséquences sociales (perte d'emploi, handicap...) nécessitant un accompagnement social et une orientation vers les bons interlocuteurs.

Public

Toute personne recevant des victimes

Contenu

- Comprendre et analyser les besoins sociaux des victimes
- Panorama de l'action sociale pour les victimes d'infractions
- Savoir proposer un accompagnement par les services sociaux et les différentes institutions
- Créer et animer un réseau de partenaires

Moyens et méthodes pédagogiques

Apports théoriques, études de cas

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formatrice

Aurélié Clesse – assistante sociale à l'APAVIM (France Victimes 64 Pau)

Durée

1 jour soit 6 heures

Dates

17 octobre 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 100 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 150 €
- Tarif autre public: 250 €

Nombre de participants

15 personnes maximum

Accompagnement des personnes endeuillées

Objectifs

Par cette formation, il s'agit de pouvoir accueillir les proches des victimes décédées et également les victimes qui, suite à une infraction, sont confrontées à un deuil non-traumatique plus ancien ou récent.

Former des intervenants des associations d'aide aux victimes (juristes, psychologues, bénévoles) à la connaissance des étapes du deuil, à l'impact d'un deuil traumatique et également aux répercussions d'une agression ou d'une infraction sur le processus de deuil.

Public

Toute personne ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes.

Contenu

- Théorie sur le deuil
 - Processus de deuil
 - Réflexion autour de schémas permettant d'appréhender la complexité du processus
- Mise en situation autour d'une situation vécue ou rencontrée afin de mieux comprendre les différents parcours
 - Le deuil traumatique
 - Échanges théoriques et pratiques sur les pratiques et les dynamiques de deuil
 - Réflexions sur le cadre, les relais
 - Représentations et théories sur le deuil normal, le deuil compliqué, le deuil pathologique
 - Deuil et culpabilité
 - Les rituels: pratiques et utilité
 - Échanges sur situations

Moyens et méthodes pédagogiques

Apports théoriques, travail à partir du vécu des stagiaires, analyse de pratiques

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formatrice

Betty Saada – psychanalyste et formatrice au Centre de formation de la Fondation Croix Saint-Simon

Formatrice

2 jours soit 12 heures

Dates

3 et 4 octobre 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 200 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 300 €
- Tarif autre public: 500 €

Nombre de participants

12 personnes maximum

Accompagner la crise suicidaire et prise en charge des proches

Objectifs

Comprendre la crise suicidaire pour pouvoir mener un entretien avec les proches

Contenu

- Introduction
- Épidémiologique du suicide
- La recherche clinique sur le geste suicidaire
- La démarche de l'évaluation du potentiel suicidaire
- Les facteurs de risque et de protection
- Le déroulement du processus suicidaire
- Les techniques d'entretien
- Le désamorçage d'une crise suicidaire

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, travail à partir du vécu des stagiaires, analyse de pratiques

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formatrice

Une psychologue d'une association d'aide aux victimes

Durée

1 jour soit 6 heures

Dates

À consulter sur www.france-victimes.fr

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 100 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 150 €
- Tarif autre public: 300 €

Nombre de participants

12 personnes maximum

Enfants victimes, enfants témoins de violences conjugales

Objectifs

Comprendre les besoins et attentes des victimes de violences conjugales, les accompagner au mieux dans un parcours complexe et expliquer les réponses juridiques tant au pénal qu'au civil.

Public

Toute personne chargée d'accueillir des victimes.

Contenu

- Descriptif, problématique et enjeux des violences conjugales
- La clinique: conséquences sur les enfants
- La prise en charge: que faire, dans quels délais.
- Le cadre légal
- Cas cliniques

Moyens et méthodes pédagogiques

Apports théoriques, cas cliniques, analyse de pratiques

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formateur

Jean-Michel Coq – psychologue clinicien, maître de conférences Université de Rouen

Durée

1 jour soit 6 heures

Dates

5 novembre 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 100 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 150 €
- Tarif autre public: 250 €

Nombre de participants

20 personnes maximum

Violences conjugales

Objectifs

Comprendre les besoins et attentes des victimes de violences conjugales, les accompagner au mieux dans un parcours complexe et expliquer les réponses juridiques tant au pénal qu'au civil.

Public

Toute personne chargée d'accueillir des victimes.

Contenu

- Présentation de la politique de lutte contre les violences conjugales et la plus-value des associations d'aide aux victimes dans cette prise en charge
- Le processus de violence
- Les conséquences des violences conjugales sur les victimes et l'accompagnement proposé
- Les réponses judiciaires
- La prise en charge des auteurs de violences conjugales

Moyens et méthodes pédagogiques

Apports théoriques, cas pratiques

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formateurs

Laurence Lavancier-Markovic – psychologue clinicienne Paris
Anne Decung – juriste et directrice de l'ADAVEM JP40 (France Victimes 40)
Un avocat

Durée

3 jours soit 18 heures

Dates

du 6 au 8 novembre 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 300 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 450 €
- Tarif autre public: 750 €

Nombre de participants

15 personnes maximum

Victimes d'agressions sexuelles

La clinique

Objectifs

Comprendre les conséquences d'une agression sexuelle sur le plan physique, physiologique et psychologique.

Public

Toute personne chargée d'accueillir des victimes.

Contenu

- Tableau clinique
- Enjeux psychiques du traumatisme sexuel
- L'inceste
- Les agressions sexuelles sur mineurs
- Clinique de l'urgence
- Accueil et premier entretien,
- Examen médico-psychologique
- L'expertise clinique
- Viol collectif
- Approche interculturelle
- Études de cas clinique

Moyens et méthodes pédagogiques

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formateur

Samuel Lemitre - docteur en psychopathologie clinique, psychologue psychothérapeute

Durée

2 jours soit 12 heures

Dates

À consulter sur www.france-victimes.fr

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 200 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 300 €
- Tarif autre public: 500 €

Nombre de participants

15 personnes maximum

Victimes d'agressions sexuelles

La réponse judiciaire

Objectifs

Comprendre les conséquences d'une agression sexuelle sur le plan physique, physiologique et psychologique.

Public

Toute personne chargée d'accueillir des victimes.

Contenu

- Introduction : l'image de la victime – préjugés et réalités
- Le droit applicable
- Les choix procéduraux et leurs incidences
- Le déroulement de la procédure pénale
- La réparation et l'indemnisation
- Cas particulier : les mineurs victimes, les victimes par ricochet, les victimes ayant concouru à la réalisation de leur dommage

Moyens et méthodes pédagogiques

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formatrice

Anaïs Defosse – avocate Pantin

Durée

2 jours soit 12 heures

Dates

À consulter sur www.france-victimes.fr

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires : associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

Nombre de participants

15 personnes maximum

Procédure pénale appliquée

Objectifs

Maîtriser les grands principes de la procédure pénale et les étapes de la procédure.

Public

Juristes confirmés

Contenu

- Les grands principes et les grandes étapes de la procédure pénale,
- Les droits des victimes dans la procédure pénale,
- L'application des peines,
- Exercices pratiques: études de dossiers.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, exercices sur les techniques de communication, jeux de rôles

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Durée

3 jours soit 18 heures

Dates

À consulter sur www.france-victimes.fr

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 300 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 450 €
- Tarif autre public: 750 €

Nombre de participants

15 personnes maximum

Indemnisation des victimes d'infractions

Objectifs

Connaître les dispositifs d'indemnisation des victimes d'infractions pénales.

Public

Accueillant ayant de bonnes connaissances du droit pénal.

Contenu

- Présentation des textes sur le droit à l'indemnisation
- La constitution des dossiers, présentation des requêtes
- Le déroulement de la procédure (phase transactionnelle, CIVI)
- Le rôle du Fonds de Garantie
- Le SARVI
- Positionnement de l'avocat
- Le rôle de l'indemnisation dans la réparation de la victime
- Cas pratiques

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, exercices sur les techniques de communication, jeux de rôles

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formatrices

Anne Ponseille – maître de conférences Montpellier

Anais Defosse – avocat Paris

Un représentant du Fonds de Garantie

Durée

2 jours soit 12 heures

Dates

3 et 4 décembre 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 200 €

- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 300 €

- Tarif autre public: 500 €

Nombre de participants

15 personnes maximum

Réparation du dommage corporel

Objectifs

Comprendre le rôle des différents professionnels dans le cadre de la réparation du dommage corporel

Objectifs

Accueillants et juristes ayant une bonne connaissance du droit pénal

Contenu

- Les évolutions des systèmes indemnitaires
- La réparation intégrale
- Les outils documentaires
- L'audit préparatoire
- La démarche médico-légale et l'expertise
- La nomenclature Dinthillac
- Le dommage psychique (aspects juridiques)
- Les préjudices des victimes directes
- Les préjudices des victimes indirectes
- Les référentiels et barèmes
- Les recours des tiers payeurs
- Réforme et prospectives

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, exercices sur les techniques de communication, jeux de rôles

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formateur

Un avocat spécialiste en réparation du dommage.

Durée

1 jour soit 6 heures

Dates

5 décembre 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 100 €
- Associations non-adhérentes, Ministères, MJD, personnel de la médecine de travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 150 €
- Tarif autre public: 250 €

Nombre de participants

18 personnes maximum

Victimes d'infractions à l'étranger

Objectifs

Comprendre les particularités de la prise en charge des ressortissants français à l'étranger pour accompagner les personnes victimes.

Comprendre l'articulation avec les ministères des Affaires étrangères et de la Justice

Objectifs

Toute personne recevant des victimes et ayant de bonnes notions de la procédure pénale

Contenu

- Particularités liées à la commission des faits à l'étranger
- Les actions et rôles des ambassades et consulats
- Suivi de la procédure
- Accompagnement spécifique

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, exercices sur les techniques de communication, jeux de rôles

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formateurs

Isabelle Sadowski – directrice juridique et de la coordination de l'aide aux victimes France Victimes
Intervenants du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Durée

1 jour soit 6 heures

Dates

Mai 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes: 100 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 150 €
- Tarif autre public: 250 €

Nombre de participants

15 personnes maximum

Techniques du debriefing

Objectifs

Savoir poser un diagnostic et des indications pour mettre en place un debriefing puis l'organiser et l'animer. Cette formation se découpe en 2 parties: une partie théorique et deux jours de mises en situation.

Public

Psychologues cliniciens diplômés et psychiatres ayant au moins un an d'expérience dans l'accueil des victimes. Accessible aux personnels des associations d'aide aux victimes, aux institutions publiques et aux partenaires de France Victimes

Contenu

- Classification des victimes
- Psychopathologie et clinique du stress et du traumatisme psychique,
- Les principes fondamentaux de la psychothérapie post-traumatique,
- Les soins immédiats, le defusing,
- Le debriefing collectif psycho dynamique: les objectifs, la méthode, la mise en pratique et ses limites,
- Les indications du debriefing collectif,
- L'organisation, le déroulement et l'animation du debriefing collectif,
- Le debriefing individuel,
- Cas pratiques, jeux de rôles

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, exercices et cas pratiques, jeux de rôles

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formatrices

Carole Damiani – psychologue clinicienne, directrice de PAV (France Victimes Paris)

Béatrice Mathieu – psychologue clinicienne Paris

Durée

4 jours soit 24 heures (2 x 2 jours)

Dates

- 20 et 21 mars puis 31 mai et 1^{er} juin 2018
- 9 et 10 octobre puis 22 et 23 novembre 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes: 400 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 600 €

Nombre de participants

12 personnes maximum

Mise en place et animation de groupes de parole pour victimes d'agressions

Objectifs

Mettre en place et animer des groupes de parole pour victimes d'agression.

Public

Psychologues cliniciens ayant au moins un an d'expérience dans l'accueil des victimes.

Le psychologue peut être accompagné par un co-animateur.

Contenu

- Rappels sur le traumatisme,
- Présentation de la méthode : mise en place, conditions et déroulement,
- Apports thérapeutiques spécifiques des groupes de parole,
- Échanges sur les pratiques de groupe,
- Présentation et discussion autour de deux séances filmées,
- Exercices et cas pratiques

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, exercices et cas pratiques, analyses de films

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formateur

Jacques Roisin – psychologue clinicien, psychanalyste, intervenant à la Faculté de droit et criminologie de l'Université catholique de Louvain - Belgique

Durée

2 jours soit 12 heures (2 x 1 jour)

Dates

17 mai et 15 octobre 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes: 200 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 300 €
- Tarif autre public: 500 €

Nombre de participants

15 personnes maximum

Traumatisme et soutien psychologique de l'enfant victime

Objectifs

Comprendre le traumatisme de l'enfant pour lui proposer un soutien psychologique adapté.

Public

Psychologues cliniciens et psychiatres.

Contenu

- Le traumatisme de l'enfant : la clinique, les formes selon l'âge, les facteurs de risque.
- La prise en charge immédiate et post-immédiate
 - Urgence et defusing
 - Le post-immédiat: debriefing collectif et individuel, groupe de paroles, guidance.
 - Les spécificités du milieu scolaire
 - Les partenariats
- Cas pratiques, mises en situations

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, analyse de pratiques

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formateurs

Gilbert Vila – pédopsychiatre, Centre de victimologie pour mineurs Hôpital Trousseau AP-HP

Jean-Michel Coq – psychologue clinicien, Maître de conférences Université de Rouen

Durée

2 jours soit 12 heures

Dates

À consulter sur www.france-victimes.fr

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 200 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 300 €
- Tarif autre public: 500 €

Nombre de participants

12 personnes maximum

Les nouvelles thérapies: comment en parler aux victimes

Objectifs

Bien comprendre les différentes thérapies disponibles pour les victimes, en connaître les intérêts et limites pour pouvoir orienter la personne victime de façon la plus adaptée.

Poser un diagnostic permettant de prendre en compte l'intérêt de la victime.

Public

Psychologues cliniciens ayant de l'expérience dans l'accueil des victimes d'infractions pénales

Contenu

- Panorama des thérapies, leurs intérêts et limites
- Éléments pour poser un diagnostic lors d'un entretien
- Cas pratiques et mises en situation
- État des formations existantes

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, analyse de situations, mises en situation

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formatrices

Marie-Yvonne Harry – psychologue clinicienne

Juliette Palacin – chargée de mission aide psychologique France Victimes

Durée

2 jours soit 12 heures

Dates

11 et 12 septembre 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 200 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 300 €
- Tarif autre public: 500 €

Nombre de participants

15 personnes

Administrateur ad hoc et mineurs victimes

Objectifs

Savoir mener une mission d'administrateur ad hoc.

Public

Administrateurs ad hoc nouvellement ou prochainement habilités.

Contenu

- Les attentes de la Chancellerie
- Le statut d'administrateur ad hoc
- Le rôle de l'administrateur ad hoc et l'exercice de la mission
- Méthodologie de l'audition de l'enfant
- Approches médicales, expertises
- Les liens entre l'avocat et l'administrateur ad hoc
- Les liens avec les magistrats

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, exercices et cas pratiques, études de dossiers

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formateurs

Laure Lehugeur – magistrate
Aude Camagne – administrateur ad hoc
Catherine Bahuchet – avocate
Jean-Paul Potus – expert psychiatre
Noëlle Magaud-Voulland – psychologue clinicienne
Coordination : Aude Camagne
administrateur ad hoc et directrice de l'APRESS (France Victimes 38 – Vienne)

Durée

4,5 jours soit 27 heures

Dates

du 24 septembre après-midi au 28 septembre 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes: 450 €
- Partenaires: associations non-adhérentes, ministères, MJD, personnel hospitalier et de la médecine du travail, collectivités locales, partenaires des conventions nationales: 675 €

Nombre de participants

15 personnes

Communiquer sur son activité et travailler avec les médias

Objectifs

Acquérir les connaissances méthodologiques et les outils permettant d'organiser et d'assurer les relations de l'association avec la presse

Public

Directeurs, chefs de service, bénévoles élus (Président, vice-présidents...)

Contenu

- Les différents médias, l'organisation d'un journal, bâtir son fichier de contacts
- Le métier de journaliste
 - Atelier: réussir un entretien avec un journaliste
- Rédiger un communiqué de presse
- Organiser une réunion de presse
- Les outils de communication de France Victimes

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, atelier, mises en situation

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formatrices

Ariel Bamberger – consultante en communication – intervenante à l'Adéma (Association pour le développement du management associatif)

Olivia Mons – directrice communication et développement France Victimes

Durée

2 jours soit 12 heures

Dates

6 et 7 décembre 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes: 350 €
Formation réservée aux directeurs et bénévoles élus des associations d'aide aux victimes adhérentes

Nombre de participants

15 personnes maximum



IPG : 2 modules

Logiciel de gestion d'activité des associations d'aide aux victimes

Prise en main du logiciel

Objectifs

Savoir utiliser la base de données IPG, comprendre l'ensemble des fonctionnalités, éditer les statistiques pour la Chancellerie

Contenu

- Fonctionnalités
- La fiche victimes
- Le suivi des victimes
- L'édition de statistiques

Méthodes pédagogiques

Travail sur IPG, exercices sur les fiches et la sortie simple de statistiques

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formateur

Michel De Sousa – chargé de mission animation réseau France Victimes

Dates

-1^{er} février 2018
-12 mars 2018

Coût par module

Adhérents France Victimes: 100 €

Durée

1 jour soit 6 heures

Création, gestion et impression de statistiques

Objectifs

Comprendre la méthodologie des statistiques afin de pouvoir créer et gérer ses propres comptes rendus d'activité.

Contenu

- Généralités sur les statistiques
 - Présentation des statistiques demandées par le ministère de la justice
 - Création d'une statistique : choix des items, des tables – choix en fonction des questions et des besoins des partenaires
 - Comment générer une statistique : création de documents
- Création de statistiques

Méthodes pédagogiques

Travail sur IPG, exercices sur les statistiques

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Formateur

Cédric Baud – développeur informatique – Not a Number Company

Dates

- 19 octobre 2018
- 9 novembre 2018

Lieu

Paris

Nombre de participants

12 personnes

Parcours de formations en justice restaurative

Organisées par France Victimes en partenariat avec l'Institut français de justice restaurative (IFJR) et l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP)

Introduction aux grands principes de la justice restaurative et aux rencontres restauratives – 6 heures

Animateur

Chef de projet

MODULE 1

La justice restaurative en mouvement
Mise en place de projets en justice restaurative
30 heures

La justice restaurative en mouvement
Mise en place de projets en justice restaurative
30 heures

MODULE 2

La justice restaurative en action
Animation de mesures de justice restaurative
30 heures

Modalités d'inscription :

- Avoir suivi le module 1
- Sur dossier
- Être partenaire d'un projet en cours

- 3 options:
1. Rencontres détenus / condamnés-victimes (RDV/RCV)
 2. Médiations restauratives
 3. Cercles de soutien et de responsabilité ou d'accompagnement et de ressources (CSR / CAR)

en partenariat avec



Certificat délivré par



Ce parcours de formation

60 heures

donne lieu à la délivrance d'un

Certificat d'animateur

délivré par l'ENAP

Mise en œuvre d'une rencontre restaurative en tant qu'animateur

Formateur

modules dispensés par l'ENAP

Membre de la communauté

MODULE 4 MODULE 3

Analyse des pratiques
30 heures

Devenir membre de la communauté
24 heures

Analyse des pratiques
30 heures

Bénévole de la communauté
pour les CSR ou les CAR de la communauté

Devenir membre de la communauté
14 heures



Certificat de formateur

délivré par l'ENAP

Introduction aux grands principes de la justice restaurative et aux rencontres restauratives

S'approprier les principes de justice restaurative afin de pouvoir mieux présenter les diverses mesures et impulser la mise en place de rencontres restauratives et conduire le projet

Public

Responsables des associations d'aide aux victimes, des associations socio-judiciaires et d'autres structures travaillant ayant des projets en milieu carcéral ou en lien avec le monde judiciaire.

Directeurs des SPIP

Chefs de projets en justice restaurative

Contenu

- Le cadre général de la justice restaurative
- Le cadre normatif de la justice restaurative
 - La loi du 15 août 2014: les articles 10-1, 10-2, 707 IV du Code de procédure pénale
 - Les notes méthodologiques du ministère de la justice (SADJAV, DAP)
- Le cadre opérationnel de la justice restaurative en France: protocole et partenariat
 - Le protocole standard de mise en œuvre d'une rencontre restaurative
 - La phase préalable: enjeu du contrôle par l'autorité judiciaire
 - La phase préparatoire
 - La phase opérationnelle
 - La supervision des intervenants
 - L'évaluation de la rencontre restaurative

- Le cadre institutionnel de mise en œuvre de programmes de justice restaurative
 - L'intégration de la justice restaurative dans le projet associatif
 - Le référent en justice restaurative
 - Les partenaires pour la mise en œuvre de rencontres restauratives
 - Le financement d'une mesure de justice restaurative

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, présentations de films sur la justice restaurative

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes

Remise d'une attestation individuelle de formation

Formateurs

Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative

Durée

1 jour soit 6 heures

Dates

22 octobre 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 50 €
- Partenaires: 80 €

Nombre de participants

25 personnes maximum

Module 1 - Mise en place de projets en justice restaurative

(Module 1 du certificat d'animateur de rencontres restauratives)

Objectifs

Comprendre l'ensemble des enjeux de la mise en place de rencontres restaurative pour devenir animateur
Savoir mener un projet de mise en place de rencontres restauratives

Public

Référents en justice restaurative, professionnels en charge de l'orientation du public (hors parcours de certification), voire chefs de projet
Animateur de rencontres restauratives
1^{er} module indispensable pour devenir et obtenir le certificat d'animateur de rencontres restauratives et suivre le module 2 d'animation de rencontres restauratives

Contenu

- La justice restaurative : principes et promesses
- Le cadre normatif de la justice restaurative
- Le cadre opérationnel de la justice restaurative en France : protocole et partenariat
- Les enjeux psychologiques et sociaux des rencontres restauratives
- L'implication de la communauté
- L'information et l'orientation des personnes victimes et des personnes auteurs vers les mesures de Justice restaurative
- La préparation des participants aux rencontres restauratives
- L'animation des rencontres restauratives

Moyens et méthodes pédagogiques

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie du dispositif, retours d'expériences, films sur la justice restaurative.

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes.
Remise d'une attestation individuelle de formation.

Formateurs

Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative

Durée

4 jours soit 30 heures

Dates

- du 13 au 16 mars 2018
- du 23 au 26 octobre 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 300 €
- Partenaires: 400 €

Nombre de participants

20 personnes

Cette formation se poursuit, pour les animateurs, par un module 2 de 30 heures permettant de travailler sur l'ensemble des étapes d'une rencontre restaurative.

Ce module 2 se décline sur 3 options: Rencontres détenus ou condamnés – victimes (RDV/RCV) ou Médiations restauratives ou Cercles de soutien et de responsabilité ou d'accompagnement et de ressources (CSR / CAR).

Module 2 : Animation des rencontres détenus ou condamnés – victimes (RDV-RCV)

(donnant lieu à la délivrance d'un certificat d'animateur par l'ENAP)

Objectifs

Expérimenter la mise en œuvre et l'animation d'une rencontre

Public

Personnes ayant suivies le module 1 et inscrite dans un projet.

Inscription sur dossier (pour les conditions du dossier, voir avec responsable formation FV)

Contenu

La formation à l'animation aborde les points essentiels à la mise en place et à l'animation des détenus ou condamnés – victimes :

- Rôle des différents acteurs du dispositif
- Préparation des rencontres avec les personnes victimes et avec les personnes détenues
- Animation de la session de rencontres restauratives
- Travail sur les étapes clés de la session de rencontres
- Retours d'expériences
- Mises en situation

Moyens et méthodes pédagogiques

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie, retour d'expériences, jeux de rôles, mises en situation

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes

Remise d'une attestation individuelle de formation et du certificat d'animateur si conditions acquises

Formateurs

Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative

Durée

4 jours soit 30 heures

Dates

- du 23 au 26 avril 2018
- du 13 au 16 novembre 2018

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 450 €
- Partenaires: 500 €

Nombre de participants

16 personnes

Module 2: Animation de médiations restauratives

(donnant lieu à la délivrance d'un certificat d'animateur par l'ENAP)

La médiation restaurative concerne principalement les situations de crimes graves et sérieux. Elle implique les protagonistes directs (ou les proches de la victime) et est susceptible de conduire, ou non, à une rencontre en face-à-face.

Mise en œuvre après le déclenchement des poursuites, elle peut se dérouler tout au long du processus pénal, lors de l'exécution des peines, voire au-delà, selon les attentes, les aptitudes et les besoins des intéressés identifiés par l'animateur.

Au regard de la gravité des faits et de leurs conséquences, de l'ampleur des souffrances et de leurs répercussions, le processus de médiation restaurative peut se dérouler sur une période plus ou moins longue. Il requiert des compétences très abouties et spécialement adaptées de l'animateur en charge de la mise en œuvre de la médiation restaurative.

Objectifs

Expérimenter la mise en œuvre et l'animation de médiations restauratives

Public

Personnes ayant suivi le module 1 et inscrite dans un projet.
Inscription sur dossier (pour les conditions du dossier, voir avec responsable formation FV)

Contenu

- Rôle des différents acteurs
- Préparation des rencontres avec la victime ou ses proches d'une part, avec l'infracteur d'autre part (attentes, objectifs, aptitude, limites)

- Travail sur le processus des rencontres (processus)
- Organisation des rencontres

Moyens et méthodes pédagogiques

Apports de connaissances, présentation de la méthodologie du dispositif, retours d'expériences, jeux de rôles, mises en situation.

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation et du certificat d'animateur si conditions acquises

Formateurs

Serge Charbonneau – Directeur du Regroupement des organismes de justice alternative du Québec (ROJAQ)
Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative

Durée

4 jours soit 30 heures

Dates

À consulter sur www.france-victimes.fr

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 450 €
- Partenaires: 500 €

Nombre de participants

16 personnes

Module 2: Animation de cercles de soutien et de responsabilité ou cercles d'accompagnement et de ressources (CSR ou CAR)

(donnant lieu à la délivrance d'un certificat d'animateur par l'ENAP)

Objectifs

Le cercle de soutien et de responsabilité (CSR) pour les personnes condamnées pour des faits de violences sexuelles et le cercle d'accompagnement et de ressources (CAR) pour les personnes condamnées pour toutes infractions graves autres que de nature sexuelle sont des dispositifs, placés sous la responsabilité d'un coordonnateur, spécifiquement formé, mis en place pour des personnes en fin de peine ou de mesure, ou dans le cadre d'une libération anticipée ; isolées socialement ; fortement stigmatisées par l'opinion publique ; présentant, après évaluation, un risque important de récidive.

Le membre principal bénéficie du soutien attentif et assidu de bénévoles de la communauté, spécialement formés.

Public

Former des coordonnateurs de CSR et de CAR.

À l'issue de la formation, les participants seront capables d'organiser et de coordonner ces cercles et de présenter ces dispositifs aux membres de leurs équipes.

Contenu

- Historique et généralités sur les CSR/CAR
- Présentation générale du protocole
- Recrutement, formation et missions du coordonnateur du cercle
- Recrutement du membre principal du cercle (personne détenue)
- Choix, formation et missions des bénévoles du premier cercle (ou d'accompagnement)
- Choix et missions des membres du second cercle (ou de ressources)
- Déroulement du cercle

Moyens et méthodes pédagogiques

Aspects théoriques, mises en situation tout au long de la semaine autour des caractéristiques d'un CSR ou d'un CAR

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation et du certificat d'animateur si conditions acquises

Formateurs

Jean-Jacques Goulet - Co-fondateur des CSR au Québec
Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative

Durée

4 jours soit 30 heures

Dates

À consulter sur www.france-victimes.fr

Lieu

Paris

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants: 450 €
- Partenaires: 500 €

Nombre de participants

16 personnes

Devenir membre de la communauté

La mise en œuvre de la plupart des mesures de justice restaurative suppose une participation, plus ou moins active selon les mesures, de bénévoles appartenant aux communautés dans lesquelles évoluent les personnes confrontées au crime. L'inclusion dans la réponse restaurative de ceux que l'on nomme « membre de la communauté » conforte l'œuvre de justice comme étant bien « l'affaire de tous ». Les membres de la communauté associés, ès qualités, aux rencontres restauratives (au sens large) ont pour rôle, sans interférence avec celui des animateur(e)s, de manifester par leur présence l'intérêt porté par la société à la réparation la plus complète des répercussions du conflit né de l'infraction, d'encourager et d'accompagner les participants dans leur implication, de promouvoir ainsi la reconstruction du lien social. Ils pourront encore témoigner auprès de leurs communautés d'appartenance, le cas échéant, de l'équité du processus restauratif et des bénéfices induits pour la plupart des participants.

Objectifs

Former des personnes bénévoles au rôle de membre de la communauté en justice restaurative.

Public

Toute personne soucieuse de s'associer à la mise œuvre de mesures de justice restaurative.

Contenu

- Généralités sur la justice restaurative, origines, émergence, définition(s)
- Principales définitions (bénévole, membre, communauté, société civile)
- Choix et statut des bénévoles

- Recrutement et posture des membres de la communauté
- Préparation des rencontres restauratives et rôle(s) à tenir.
- Protocole général d'une RDV/RCV

Moyens et méthodes pédagogiques

Apports de connaissances, films sur la justice restaurative
Éléments de méthodologie de l'écoute et de l'intervention en justice restaurative
Retours d'expériences, jeux de rôles, mises en situation

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation

Intervenants

Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative

Durée

4 jours soit 24 heures

Dates

- du 26 février au 1^{er} mars 2018
- du 3 au 6 septembre 2018

Lieu

Paris

Coût

100 €

Nombre de participants

18 personnes maximum

Devenir bénévole de la communauté dans les Cercles

Les bénévoles de la communauté forment le premier cercle d'aide et d'accompagnement et orientent également vers des cercles plus spécialisés ou de professionnels pour répondre aux difficultés de la personne au centre de la prise en charge.

Objectifs

Former des personnes bénévoles au rôle de bénévoles de la communauté pour les Cercles de soutien et de responsabilité ou Cercles d'accompagnement et de ressources.

Public

Toute personne soucieuse de s'associer à la mise œuvre de mesures de justice restaurative.

Contenu

- Généralités sur la justice restaurative, origines, émergence, définition(s)
- Principales définitions (bénévole, membre, communauté, société civile)
- Choix et statut des bénévoles
- Recrutement et posture des bénévoles de la communauté
- Préparation des rencontres restauratives et rôle(s) à tenir.
- Protocole général d'un CSR / CAR

Moyens et méthodes pédagogiques

Apports de connaissances, films sur la justice restaurative
Éléments de méthodologie de l'écoute et de l'intervention en justice restaurative
Retours d'expériences, jeux de rôles, mises en situation

Évaluation de la formation

Évaluation du déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation
Intervenants

Intervenants

Intervenants de l'Institut français pour la justice restaurative

Durée

2 jours soit 14 heures

Dates

À consulter sur www.france-victimes.fr

Lieu

Paris

Coût

200 €

Nombre de participants

18 personnes maximum

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, merci :

- 1 - de remplir le formulaire d'inscription en ligne,
- 2 - de l'imprimer,
- 3 - de l'envoyer accompagné du règlement ou des modalités de prise en charge par un autre organisme par courrier à :
France Victimes – 27, avenue Parmentier 75011 Paris

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA VALIDÉE SANS CES ÉLÉMENTS.

Nous maintenons les formations à partir de 5 stagiaires.
Nous vous informons de l'organisation de la formation au minimum dans les 15 jours précédant la session.

EN CAS DE DÉSISTEMENT DE VOTRE PART :

En cas de désistement intervenant moins de 5 jours ouvrés avant la formation, une facture de 30 € par stagiaire vous sera adressée et le chèque émis vous sera alors retourné après paiement de cette nouvelle facture.

Merci de vous assurer que la formation a bien lieu
avant de prendre vos billets de transport.

Toutes les dates sont sur www.france-victimes.fr

QUI SOMMES-NOUS ?

Fondée en 1986, France Victimes est la Fédération nationale des associations d'aide aux victimes. Forte de son réseau de 130 associations présentes sur l'ensemble du territoire français (outre-mer inclus), France Victimes promeut et développe la prise en charge de toutes les victimes d'infractions pénales et de catastrophes naturelles. La Fédération est également engagée dans les pratiques de médiation, de justice restaurative et dans toutes les mesures contribuant à améliorer la prise en charge et la reconnaissance des victimes. 1 300 professionnels France Victimes, répartis dans plus de 800 lieux d'accueil, offrent des services d'accompagnement juridique, social et psychologique de façon anonyme et totalement gratuite.

NOS SERVICES



08VICTIMES : 01 41 83 42 08
Numéro national d'aide aux victimes



Accueillir et écouter toutes les victimes
dans l'une de nos associations



Informar les victimes sur leurs droits
et leur proposer un accompagnement
social adapté



Apporter une aide psychologique
à toutes les victimes

VICTIMES, PLUS JAMAIS SEULES

www.france-victimes.fr